ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sécheresse dans l'Hérault et en Occitanie : il y a urgence !

Question écrite n° 18497

Texte de la question

Mme Nathalie Oziol interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la raréfaction de l'eau en Occitanie. Le constat est à la fois dramatique et alarmant. L'hiver en Occitanie n'a pas permis de rattraper la situation de sécheresse, parfois accumulée depuis plusieurs années comme dans les Pyrénées-Orientales, département qui accumule 22 mois déficitaires en précipitations. Plusieurs cours d'eau ont été maintenus en état de crise ou d'alerte dans l'Hérault pendant la période hivernale. Un arrêté de restriction pour cause de sécheresse a été pris en plein mois de décembre, pour la première fois. Le 21 mars 2024, le préfet s'inquiétait du fait que l'été s'apprête à être compliqué, à l'occasion du lancement d'un plan d'urgence pour les ressources en eau potable. Dans son bulletin hydrogéologique du 1er mars 2024, le Bureau de recherche géologique et minière indiquait que « sur le Languedoc, les pluies enregistrées en février restent insuffisantes pour engendrer une recharge et les niveaux sont préoccupants, de bas à très bas. Enfin, en contexte de déficit pluviométrique depuis plus d'un an, les niveaux demeurent très préoccupants sur les nappes des calcaires du massif des Corbières et de la plaine du Roussillon. « Si les pluies des mois d'avril et mai 2024 ont permis une hydratation des sols bienvenue, elles sont arrivées néanmoins trop tard pour permettre le rechargement des nappes phréatiques et les cours d'eau restent à un niveau anormalement bas. Cette situation a des conséquences très concrètes qui rendent la vie difficile aux habitants et habitantes de la région : sanitaires d'abord : l'accès à l'eau potable n'est plus assuré, une centaine de communes est actuellement menacée d'ici la fin de l'été dans l'Hérault, 5 communes des Pyrénées-Orientales étaient approvisionnées en citerne et bouteilles d'eau au cœur de l'hiver ; sociales ensuite : les mobilisations des agriculteurs et agricultrices de ces derniers mois étaient notamment motivées par l'impact du dérèglement climatique sur leur travail, dont le manque d'eau pour irriguer les cultures ; environnementales : la sécheresse met en danger la biodiversité, appauvrit les sols et provoque des mouvements de terrain qui génèrent des dégâts notamment sur les habitations, comme dans la commune de Garies dans le Tarn-et-Garonne ; économiques : le canal du Midi s'assèche, provoquant des inquiétudes pour la saison touristique estivale. Le sujet de l'eau est majeur et surtout vital. Le Plan eau proposé par le Gouvernement en mars 2023 ne répond pas à l'urgence de la situation. Aussi, voici plusieurs questions qui portent sur les enjeux cruciaux, notamment pour l'Occitanie. L'Occitanie est la deuxième région agricole française. Que compte mettre M. le ministre en place pour accompagner les agriculteurs dans une transition d'un modèle d'agriculture intensive vers un modèle plus respectueux des cycles de la nature et moins consommateur en eau ? Par ailleurs, ces dernières semaines, des reportages sur les conflits d'usage de l'eau sont édifiants. Dans les Pyrénées-Orientales, quand la population est soumise à des restrictions d'eau, les centres de vacances touristiques peuvent alimenter leurs piscines sans contrôle. Et, alors que le risque d'incendie augmente avec la sécheresse, les pompiers ont transformé des cuves de vin en réserves à eau. M. le ministre compte-t-il établir une priorisation de l'usage qui est fait des ressources en eau ? Dans l'Hérault, 27 % de l'eau potable seraient perdus du fait de la vétusté des canalisations : les collectivités locales sont laissées seules face à leur rénovation, avec un plan d'investissement bien en-deçà des moyens. S'il est salutaire que le Gouvernement ait pris la mesure de la nécessité de rénover ces canalisations dans le Plan eau publié l'année dernière, M. le ministre a-t-il néanmoins prévu d'augmenter le budget dédié à ces rénovations ? Les 180 millions d'euros par an semblent dérisoires par rapport aux 7 milliards d'euros que l'on a chiffrés dans le plan pour protéger l'eau, bien commun de l'humanité. Elle souhaite connaître sa position sur le sujet.

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/questions/QANR5L16QE18497

Auteur : Mme Nathalie Oziol
Circonscription : Hérault (2e circonscription) - Non inscrit
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18497
Rubrique : Eau et assainissement
Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires
Ministère attributaire : Transition écologique et cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 juin 2024, page 4698
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)